

UNE STRATEGIE DE MENSONGE ET DE DENI HISTORIQUE

Le gouvernement prétend que c'est l'évolution démographique qui oblige à allonger la durée de cotisations et qu'il n'y a pas d'autre alternative valable que le plan Fillon. C'est FAUX les données démographiques sont peut-être valables mais le choc démographique peut être absorbé par l'augmentation prévue de la richesse produite.

« L'argument démographique sur lequel se fonde la réforme est dénué de valeur. Le rapport du nombre des retraités à celui des actifs ne veut rien dire. Ne reprenons pas ici les chiffres manifestement exagérés présentés par le Premier ministre dans sa lettre aux Français. L'ancien commissaire au Plan Jean-Michel Charpin estimait en 1999 que le nombre de personnes à la charge de 10 actifs passerait de 4 à 7 entre les années 2000 et 2040.

En conséquence, nous dit-on, le système va « exploser »... A ce compte-là, on aurait pu, en 1945, prophétiser qu'un demi-siècle plus tard notre pays traverserait la crise alimentaire la plus tragique qu'il ait connue depuis le Moyen Age : alors qu'un agriculteur « nourrissait » 5,3 personnes, il devrait en l'an 2000 assurer l'alimentation de plus de 50 de ses concitoyens. Pourtant, non seulement le pays ne manque pas de denrées, mais il en exporte. L'augmentation spectaculaire de la productivité agricole a permis l'accomplissement de ce miracle. Or le rapport Charpin faisait l'hypothèse d'une croissance annuelle de la productivité du travail de l'ordre de 1,7 %. Cette hypothèse modérée - car, de 1973 à 1996, le taux effectivement constaté a été de 2,1 % - suffirait néanmoins pour que, d'ici à 2040, la production par travailleur soit multipliée par deux. Les 7 retraités « à la charge » de 10 salariés pèseraient alors comme aujourd'hui 3,5... au lieu de 4. René Passet est professeur émérite d'économie à l'université » Paris-I-Panthéon-Sorbonne

*« Le problème n'est pas là où le situent les dirigeants de la finance et les experts gouvernementaux avec la bénédiction de la Banque mondiale. Il est vrai que dans les prochaines décennies les pays industrialisés vont connaître un vieillissement démographique du fait de l'allongement de la durée de la vie et du maintien à un niveau bas du taux de fécondité. C'est ainsi que les démographes prévoient que, dans le cas français, la proportion de l'ensemble des inactifs par rapport aux actifs va s'accroître d'environ 25% d'ici 2040 et celle des retraités par rapport aux actifs d'environ 90%. Mais, compte tenu de l'accroissement prévisible de la productivité du travail, la production par habitant aura dans le même temps doublé. Ce point était d'ailleurs reconnu explicitement par le rapport du Commissariat Général au Plan en 1999, sans toutefois qu'il en tire les conséquences : « **Quel que soit l'arbitrage retenu [entre taux de prélèvement sur les actifs, âge de la retraite et niveau de vie relatif des retraités], la croissance de la productivité permet de financer des pensions de retraite plus élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et ce pendant plus longtemps. En aucun cas, il n'y aura de paupérisation à long terme des retraités des systèmes publics par répartition.** » » J-Marie Harribey Maître de conférences à l'Université Bordeaux IV*

« En capitalisation comme en répartition, les revenus des retraités sont une partie de ce qui est produit au moment même de la retraite et sont une ponction sur la richesse produite par les actifs. S'il y a, dans l'avenir, un problème démographique, c'est-à-dire un manque d'actifs pour produire la richesse nécessaire, répartition et capitalisation sont placées devant les mêmes difficultés. La réclame pour les fonds de pension s'apparente donc à de la publicité mensongère.

Plus même, la capitalisation est particulièrement sensible aux évolutions démographiques, comme l'a clairement explicité l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : « A mesure que les membres des générations du baby-boom partiront à la retraite, dans dix à vingt ans, ils auront probablement un comportement de vendeurs nets au moins pour une partie des titres accumulés durant leur vie de travail. La génération suivante est de moindre taille, il existe donc une possibilité de baisse du prix des titres... Il y a une éventualité qu'au moment de la retraite la génération du baby-boom découvre que le revenu tiré des fonds de pension est inférieur à ce qui avait été prévu par simple extrapolation des tendances actuelles. » (OCDE, 1998). Cette analyse, confirmée par Patrick Artus, membre du Conseil d'analyse économique, est aujourd'hui partagée par la 'plupart des économistes.

.....Pourtant, le système par répartition est tout à fait capable d'absorber le prétendu choc démographique. Certes, le nombre des personnes âgées dans la population totale va fortement augmenter dans les prochaines décennies. Le rapport Charpin du Commissariat au Plan indique que la charge des retraites dans le produit intérieur brut (PIB) passerait de plus de 12 % aujourd'hui à 16% à l'horizon 2040. Quatre points de PIB lissés sur quarante ans, où est le choc tant annoncé ? Il faut d'autant plus relativiser ce chiffre que la part des retraites dans le PIB a été multipliée par 2,5 entre 1950 et aujourd'hui, sans que cela ne provoque les cataclysmes que certains se plaisaient déjà à prédire à l'époque. De plus, on sait que, du strict point de vue de la « charge » pesant sur les actifs, l'augmentation du nombre de personnes âgées sera en partie compensée par l'effectif moins nombreux des générations très jeunes, compte tenu de l'évolution récente de la fécondité.

....Ce qui importe, du point de vue démographique, c'est le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler et le nombre de celles qui sont soit trop âgées, soit trop jeunes pour le faire. Ainsi, en 2040, la charge des inactifs (jeunes et personnes âgées) serait multipliée par 1,25. Ce chiffre est à mettre en relation avec l'augmentation parallèle de la richesse produite. Avec une croissance modérée de 1,7 % par an - la croissance entre 1973 et 1996, période de « crise », a été de 2,1 % par an -, le PIB aura doublé en 2040. Il n'y a donc pas de problème insurmontable a priori. Il est intéressant cependant de regarder les évolutions possibles avec le postulat du maintien d'un chômage massif de 9 % de 2005 à 2040. Les calculs faits par le Commissariat général au Plan, mesurant le ratio de dépendance élargie qui indique la charge économique totale que fait peser l'ensemble des inoccupés (jeunes, personnes âgées, chômeurs...) sur les actifs occupés, montrent que celui-ci n'augmenterait que de 10,5 % à l'horizon 2040, ce qui correspond à la marge d'erreur des projections sur cette période. Mieux même, nous serions dans une situation plus favorable qu'aujourd'hui en 2020 et quasi identique en 2030. La catastrophe si complaisamment annoncée ne relève que du fantasme ». Pierre Khalifa de la Fondation Copernic Le Monde 10 avril 2001

Pour expliquer son choix, le gouvernement prétend que consacrer une part plus grande du PIB aux retraites coulerait notre économie. C'est encore FAUX cela n'empêchera ni les profits ni l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Et il est même possible d'abroger la réforme Balladur.

La solution de Bernard Friot

« Comme le montre le tableau suivant, la nécessaire croissance des dépenses de pensions dans le PIB au cours des 40 prochaines années sera en décélération comparée à celle que nous avons connue dans les décennies précédentes.

T1 : Evolution du PIB et des dépenses de retraites (1960-2040) chiffres confirmés par le Conseil d'orientation des retraites

	PIB(en euros 2003)	Dépenses de retraites	Reste (en euros 2003)
1960	750 milliards	40 milliards (5%)	710 milliards
2000	1500 milliards	180 milliards (12%)	1320 milliards
2040	3000 milliards	600 milliards (20%)	2400 milliards

On "oublie" toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6% par an en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pensions depuis 1960 tout en doublant presque le revenu disponible pour les actifs ou l'investissement. **Nous pourrions évidemment plus que tripler les dépenses de pensions d'ici 2040 sans que cela empêche le reste du PIB d'être multiplié par 1,8.**

Dans le long terme et dans une société au travail aussi qualifié que la nôtre, on peut habiller Pierre tout en habillant Paul.

Un autre exemple numérique simple permet de le comprendre :

- actuellement, nous avons 10 actifs pour 4 retraités. Ils produisent 100. Cela fait donc 7 par personne (100 : 14)
- dans quarante ans, nous aurons 10 actifs pour 8 retraités. Ils produiront 200, soit 11 par personne (200 : 18). »

Bernard Friot, professeur de sociologie à l'Université Paris X Nanterre, habilité à diriger des recherches en économie et en sociologie

La solution de JM Harribey

« Où est le malheur de voir 40 sur 200, soit 20% du PIB, affectés aux retraites le système par répartition a déjà montré sa capacité à assurer une telle progression... la hausse des cotisations sociales qui sont assises sur les salaires sera très facilement assimilable grâce aux gains de productivité dans la mesure où la hausse globale nécessaire des cotisations n'excédera pas en France **0,56% en moyenne par an d'ici 2040**, compte tenu de l'évolution du nombre d'inactifs par rapport aux actifs....

L'application du principe précédent est seule capable de rendre crédibles les propositions suivantes :

- **Abrogation des mesures engagées dans les années 1990, comme celles en France du gouvernement Balladur, avec un retour pour tous les salariés à 37,5 ans de cotisations dont le coût a été évalué par le Conseil d'Orientation des Retraites à seulement 0,3 point de PIB.**

- **Évolution des retraites calquée sur celle des salaires, elle-même proportionnelle à celle de la productivité ; taux de remplacement garanti permettant une retraite à prestation définie ; garantie d'un minimum vieillesse indexé sur le SMIC.**

- Unification des niveaux de prélèvements sociaux et fiscaux sur toutes les formes de revenus et d'épargne.

. J-Marie Harribey Maître de conférences à l'Université Bordeaux IV

La solution de Pierre Khalifa

Ainsi, sur la base de gains annuels modérés de productivité de l'ordre de 2 %, un transfert de 0,35 à 0,5 point de productivité par an suffit, suivant les hypothèses, à résoudre le problème de financement des retraites... Il faut l'envisager d'autant plus tranquillement que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est passée de 70 % au début des années 1980 à 60 % aujourd'hui. Pierre Khalfa de la Fondation Copernic Le Monde du 10 avril 2001

La solution de Jean-Paul Piriou :

« ...L'invocation obsessionnelle d'une contrainte économique de compétitivité pour refuser d'augmenter les cotisations sociales ne repose donc sur aucun argument scientifique..

La stabilité du P.A. relatif des retraites et celle de l'âge de la retraite sont simultanément possibles grâce à une variation de quelque 14 points du taux des cotisations (9 si la réforme Balladur n'est pas supprimée). Les adversaires de cette approche mettent évidemment en scène - cette hausse importante pour essayer de diviser nos concitoyens : les actifs n'accepteront jamais une telle amputation de leur pouvoir d'achat, répètent-ils en boucle. Ils auraient peut-être raison si les actifs d'aujourd'hui n'étaient pas les retraités de demain, si l'économie stagnait et si le changement devait être brutal. Bref, ils ont tout faux !

Pour éviter à l'horizon 2040 un recul de l'âge de la retraite de 9 ans ou une division par deux du P.A. relatif des retraites, il suffit en effet de procéder régulièrement à une hausse des cotisations telle que le P.A. du salaire net moyen augmente chaque année de 0,5 % de moins que la productivité.

Patronat et gouvernement proclament qu'il serait inimaginable et intolérable de consacrer aux retraites en 2040 les 6 points de PIB supplémentaires qui correspondent à cette évolution des cotisations sociales. N'en doutons pas, la même approche idéologique les aurait conduits à déclarer en 1960 : "D'ici à 2000, des irresponsables veulent augmenter de plus de 7 points le poids des retraites dans le PIB. Cette hausse de plus de 130 % coulerait nos entreprises." Et pourtant les retraites sont bien passées de 5,4 % à 12,6 % du PIB en 40 ans. Ces 7 points de plus ont permis de faire reculer massivement la pauvreté chez les retraités, d'abaisser l'âge de la retraite de 5 années, alors que l'espérance de vie à 60 ans augmentait de 5,3 ans. Tout cela n'a pas empêché la part des profits dans la valeur ajoutée de devenir supérieure à partir des années 1990 à ce qu'elle était pendant les "trente glorieuses".

J-P Piriou est économiste, maître de conférence à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

« Alors même que les ressources sont là, à portée de main, à réfléchir et à panacher : augmentation des cotisations sur le travail, modulation des taux en fonction du recours de l'entreprise à l'emploi précaire, instauration d'une cotisation vieillesse sur les transactions financières, les revenus boursiers, la consommation, création d'une taxe sur les ventes d'armes, etc. Par ailleurs, on ne vous a guère entendu parler, dans votre prétendu « grand chantier », des retraites des petits commerçants, artisans ou paysans dont nul n'ignore les modestes montants ». Pierre Bitoun, sociologue, Anne Carpentier, chef d'entreprise.

Le plan Fillon c'est VRAIMENT: « travailler plus longtemps et gagner une pension gravement amputée », un contresens historique, une régression sociale, un danger pour le chômage.

« Le résultat[.du plan Fillon] - et sans aucun doute l'objectif recherché - est là. Les évaluations sérieuses, appuyées sur des exemples concrets, des experts syndicaux, font apparaître, à l'échéance 2020, des régressions de 20 % à 35 % des pensions versées aux futures générations. » René Passet est professeur émérite d'économie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne

« Les collaborateurs de Ferry se montrent pour l'instant bien en peine de contester les simulations plus qu'alarmantes diffusées par les syndicats enseignants » **le canard enchaîné du 21 mai 2003**

« Ce n'est pas un sauvetage, mais un racket. Nous ne voulons pas, déclare le ministre des Affaires sociales, réduire le montant des retraites, mais simplement augmenter la durée du travail. Et de prendre toutes les mesures -allongement de la période de référence, diminution du taux de renouvellement, indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires... - qui vont à l'opposé de cette déclaration. René Passet est professeur émérite d'économie à l'université » **Paris-I-Panthéon-Sorbonne**

Travailler plus longtemps : le problème c'est le chômage !

« Le projet d'allongement de 5 ans la durée de cotisations à 40, puis à 42,5 voire 45 ans ou plus selon le MEDEF, ou bien la décision du sommet européen de Barcelone au début 2002, doivent être interprétés de la même façon. Ils équivalent à augmenter la durée du travail sur l'ensemble de la vie et il sont irresponsables tant que le chômage n'a pas été éradiqué (le taux de chômage européen est en moyenne de 8,3%). Ils ferment les yeux sur l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active, d'autant plus que le chômage reste important. Ils font silence sur la pratique des entreprises de se débarrasser prématurément des actifs au-delà de 55 ans. Ils vont à rebours de l'évolution historique depuis deux siècles qui consiste à utiliser une partie des gains de productivité pour diminuer le temps de travail. L'objectif des libéraux et du patronat est donc de reporter sur une masse salariale considérée comme intangible, en dépit des gains de productivité, la charge supplémentaire due à l'évolution démographique » J-Marie Harribey Maître de conférences à l'Université Bordeaux IV

« La solution gouvernementale ignore manifestement le mouvement .. en 1896, en France, 18 millions de personnes occupées fournissaient annuellement 55 milliards d'heures ouvrées, cependant qu'un siècle plus tard très exactement, 22 millions de travailleurs n'en fournissaient plus que 35 milliards. Entre-temps, la durée annuelle de travail par individu s'était abaissée de plus de 3 000 heures à moins de 1 600. Les gains de productivité engendrés par l'évolution des technologies avaient bénéficié à tous. N'est-ce point là ce que l'on appelle le progrès social ? Ce n'est pas un sauvetage, mais un racket. Nous ne voulons pas, déclare le ministre des Affaires sociales, réduire le montant des retraites, mais simplement augmenter la durée du travail. Et de prendre toutes les mesures -allongement de la période de référence, diminution du taux de renouvellement, indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires... - qui vont à l'opposé de cette déclaration. Dans une société où l'on vit plus longtemps et surtout en meilleure santé, quoi de plus naturel que de travailler plus longtemps, n'est-ce pas ? Dans un pays où se multiplient les plans sociaux et où les plus de 50 ans intéressent de moins en moins les employeurs, croit-il qu'il suffira, comme on l'a fait, de demander aux chefs d'entreprise de «retrousser leurs manches» pour conserver plus longtemps leurs vieux salariés ? » René Passet est professeur émérite d'économie à l'université » Paris-I-Panthéon-Sorbonne

Le gouvernement prétend vouloir sauver le système par répartition et ne pas introduire le système par capitalisation. C'est FAUX ! mais Vrai ou Faux il faut préciser ce que valent les fonds de pension.

Comment le gouvernement va introduire la capitalisation ?

En amputant gravement les pensions de TOUS les salariés il va obliger les salaires moyens et les hauts salaires à effectuer des placements financiers de type assurances vies ou autre produits qui seront bientôt introduits par les banques sur le marché, ce seront des « fonds de pension » déguisés, il suffira alors au prétexte de clarifier tout ça de légaliser les fonds de pension : ceci est confirmé par *Pierre Bitoun*, sociologue et *Anne Carpentier*, chef d'entreprise :

« qui ne voit qu'avec une telle baisse des pensions et retraites, la voie sera ouverte, de fait, aux fonds de pension ? Pour ceux, bien entendu, qui auront les moyens d'y souscrire et avec tous les aléas boursiers que l'on sait. Mais c'est incontestable, si votre réforme passait, le piège se refermerait. Le droit à une vie, décente et digne, après le travail, garanti par la contribution de tous, deviendrait de plus en plus un produit. Lucratif pour les marchands, généreux pour une petite minorité, appauvrissant et insuffisant pour le plus grand nombre. »

introduire la capitalisation c'est détruire la répartition :

« Enfin, il est totalement illusoire de croire que l'on pourra maintenir sur le long terme la coexistence entre répartition et capitalisation. Les revenus des deux systèmes ne s'additionnent pas. En effet, un bon rendement d'un fonds placé en obligations suppose des taux d'intérêt réels élevés, ce qui est contraire à la croissance, donc à l'emploi. Dans le cas d'un fonds placé en actions, un bon rendement suppose de comprimer la masse salariale au maximum. Dans les deux cas, ce sont les ressources du système par répartition qui en seraient affectées. Le dépérissement du système par répartition serait ainsi programmé. » Pierre Khalifa

Les fonds de pensions c'est « la faillite totale » : « le Titanic des retraites »

« Présentés comme des modèles à suivre, les fonds de pension américains révèlent aujourd'hui leur vice caché. Les plus anciens proposent des plans à prestations définies qui garantissent aux salariés le montant de leurs pensions. Les plus récents sont dits à cotisations définies sans garantie de prestations. Dans les deux cas, la faillite est totale. La crise financière amène les premiers à mettre en difficulté les entre prises qui couvrent 44 millions de salariés et les seconds à ruiner 40 autres millions de salariés. Les scandales d'Enron et de Worldcom et la déconfiture de France Telecom ne sont que les parties visibles de l'iceberg qui coulera le Titanic des retraites par capitalisation » J-Marie Harribey .

Par ailleurs un système par capitalisation (soit disant pas à l'ordre du jour) subirait les mêmes effets qu'un système par répartition.

« .. quel que soit le canal de distribution des retraites (par répartition ou par capitalisation), la même évolution démographique s'imposera à tout système. Les fonds de pension anglais l'ont si bien compris qu'ils viennent de réclamer le recul de l'âge de la retraite à 70 ans¹², démentant du même coup les diagnostics erronés du genre : « Le Royaume-Uni [...] n'a pas de "dette cachée", ses retraites n'étant pas financées par répartition. » Comme si les contrats privés de retraites proposés par les fonds de pension n'étaient pas eux aussi des promesses sur la richesse qui sera produite par les générations futures. En elle-même, la capitalisation n'est pas une source de richesse globale supplémentaire. La capitalisation ne pourra donc jamais être une solution collective. En revanche, elle sera nécessairement un problème collectif : par l'accentuation des inégalités sociales s'il n'y a pas de faillite boursière ou bien par la ruine des retraités s'il y a faillite boursière ». JM Harribey